

Votre signature au dos de ce document atteste que vous avez parfaitement compris les recommandations et accepté de vous y conformer.

Fait à Le

Nom, Prénom, Signature

Pr. Isabelle ROUQUETTE VINCENTI
Chef de Service

Unité de Chirurgie Ambulatoire 1
RDC Pavillon Constantinescu
Avenue Pasteur
MC 98012

Tel : (+377) 97 98 96 92
Fax : (+377) 97 98 98 07

Unité de Chirurgie Ambulatoire 2
2ème étage | Pavillon Princesse Charlotte
Avenue Pasteur
MC98012

Tel : (+377) 97 98 96 18
Fax : (+377) 97 98 96 26

Le service est ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 17h30



Recommandations

Avant une intervention en
Chirurgie Ambulatoire

Chirurgie Ambulatoire 1

Chirurgie Ambulatoire 2

Votre intervention en chirurgie ambulatoire :


Le / /

Vous arrivez le matin de l'intervention et vous repartirez, en principe, chez vous dans la journée.

Merci de ne pas prévoir d'autres examens complémentaires au CHPG (consultation, laboratoire, radiologie) ce jour-là, car l'assurance maladie ne remboursera pas les frais.

Avant l'intervention :

- Faire sa pré-admission au bureau des entrées

 **La pré-admission ne doit pas être faite le matin même de l'intervention mais en sortant de la consultation de chirurgie ou du médecin intervenant.**

- **La veille de son intervention**, téléphoner au service de chirurgie ambulatoire (+377) 97 98 96 92 **après 14 h** pour confirmer sa venue et connaître l'heure d'intervention.

N.B.: Pour les interventions du lundi, téléphoner le vendredi

Précautions médicales avant l'intervention



- **La veille et le matin de l'intervention :** prendre une douche comme cela a été prescrit (ne concerne pas les examens d'endoscopies digestives : colo/gastroscopie).
- **6 heures avant son heure d'arrivée :** être à jeun de tout aliment solide, alcool et tabac.
- **Jusqu'à 3 heures avant son heure d'arrivée :** possibilité de boire un verre (25cl) de liquide clair (eau, thé sucré, café noir, jus de fruit sans pulpe). Bonbons et chewing-gum sont interdits.
- **Le matin de l'intervention :** se brosser les dents.
- Pas de maquillage (vernis à ongle, rouge à lèvres, fond de teint), ni **valeurs** (argent, chéquier, carte de crédit, clefs, bijoux) ni **effets personnels** (ordinateur portable, téléphone...). **Le CHPG est uniquement responsable des valeurs déposées au coffre de l'établissement.**
- Être muni de :
 - ce document ;
 - le passeport ambulatoire ;
 - les collyres prescrits

Après l'intervention :

- La sortie **est autorisée par le chirurgien ou l'anesthésiste ;**
- La **présence physique d'un accompagnant est obligatoire pour sa sortie**

En l'absence d'un accompagnant, un retour à domicile en taxi peut être toléré à être exceptionnel.

- Disposer d'un téléphone à domicile
- Pendant la nuit qui suit l'intervention la présence d'un accompagnant est recommandée
- Dans les premières 24 heures, rester au repos, ne pas conduire, ne pas fumer, ne pas boire d'alcool. Éviter de prendre des décisions importantes.

En cas de problème après votre sortie, consulter ou téléphoner aux urgences au :
(+377) 97 98 97 69

Des consignes plus précises vous seront données avant votre sortie.

Veillez noter le N° de TELEPHONE de L'ACCOMPAGNANT :